

AU FIL DE LA PANDÉMIE DE COVID-19, ENTRE MOTS ET TERMES

(As the Covid-19 Pandemic Unfolds, Between Words and Terms)

Christine Jacquet-Pfau*
CY Cergy Paris Université

Abstract: The Covid-19 pandemic has triggered an unprecedented coining of new words, many of which have been included in the general language dictionary *Le Petit Larousse illustré*. We will focus our study on the ways in which the dictionary has coped with this influx, paying close attention to one of the specific aspects of this neology, i.e. the way words shift from language of special purposes to language of general purposes and how the two of them overlap. It turns out that the interplay between public health, politics and society has created a vocabulary shared by both specialists and non-specialists. *Le Petit Larousse illustré 2022* gives an insight into what could be considered the trade-mark of this lexical evolution and illustrates the transformation of the speakers' attitude towards the language they have in common.

Keywords: Neology, Covid-19, Lexicography, Dictionary *Le Petit Larousse illustré*, Language for general purposes, Language for special purposes.

Résumé : La crise de Covid-19 a suscité une néologie lexicale inédite dont le dictionnaire d'usage *Le Petit Larousse illustré* s'est très vite fait l'écho. Nous nous intéressons ici aux principales modalités selon lesquelles s'est faite cette évolution lexicographique, en accordant une attention particulière à l'un des aspects spécifiques de cette néologie : les transferts ou recouvrements entre la langue courante et la langue spécialisée. En effet, les liens entre les contextes sanitaire, politique et sociétal ont en quelque sorte favorisé la création d'un vocabulaire commun aux spécialistes et aux profanes. *Le Petit Larousse illustré 2022* permet d'analyser, sur un petit corpus, ce que l'on peut considérer comme la « marque de fabrique » de cette évolution mais aussi comme une transformation de la relation des locuteurs à une langue partagée.

Mots-clés : Néologie, Covid-19, Lexicographie, Dictionnaire *Le Petit Larousse illustré*, Langue usuelle, Langue spécialisée.

* Adresse de correspondance : Christine Jacquet-Pfau (ch.jacquet-pfau@orange.fr).

Depuis janvier 2020, la situation inédite qu'a constituée la pandémie de Covid-19 a très rapidement été au premier plan de l'actualité médicale, politique et sociale et a accaparé, jusqu'à aujourd'hui, tous les esprits. Occupant l'essentiel de l'espace médiatique, les informations n'ont cessé de se succéder et de circuler sur les réseaux, instaurant ainsi la nécessité pour chacun de comprendre et de faire partager un nouveau langage : soit qu'il ait été nécessaire de créer de nouveaux mot/termes pour dénommer de nouvelles réalités, soit qu'il ait été indispensable de mettre des mots/termes existants à disposition d'un public ayant des connaissances autres que celles exigées par le nouveau domaine qu'a dessiné très vite cette pandémie, aussi bien médicalement que socialement. Ajoutons que les trois confinements imposés en France ont sans doute créé des conditions favorables à ce transfert de connaissances qui a pu bénéficier d'une certaine disponibilité des citoyens, confortée par un degré d'« anxiogénité » (ce néologisme est absent des dictionnaires d'usage consultés, mais présent dans les médias¹) croissant et par un mouvement de solidarité particulièrement fort dans la première phase de la crise (soutien aux personnels soignants, aux personnes isolées...) qui coïncide, on le constate, avec la période la plus créatrice linguistiquement, à l'instar de la créativité sociétale (confection de masques, de blouses pour les personnels hospitaliers, stratégies pour permettre aux commerces dits « non-essentiels » de continuer à fonctionner...).

1. Néologie lexicographique

Nous considérerons ici la néologie dans l'acception particulière qu'elle prend dans un corpus dictionnaire. Elle concerne en effet les nouvelles entrées, sous-entrées, nouveaux sens ou nouvelles locutions introduits dans une édition précise. Nous ajouterons à cette particularité de la néologie lexicographique celle qui est caractérisée par le passage d'une langue à laquelle on emprunte à une langue emprunteuse, ici deux sous-ensembles de la langue française : la langue de spécialité et la langue usuelle. Dans le contexte de la pandémie de Covid-19, on a pu assister très rapidement à un double processus. D'une part, chacun s'est improvisé virologue, infectiologue, épidémiologiste et s'est approprié le vocabulaire des spécialistes et, d'autre part, le souci d'une communication directe des spécialistes (et des politiques) avec les Français a permis à chacun de s'approprier également un nouveau vocabulaire, soit par transfert d'un domaine de spécialité à la langue usuelle, soit par appropriation de termes / mots peu ou pas connus qui, de plus, ont pris un nouveau sens et se sont spécialisés.

Cette situation inédite et son ampleur (les informations sur une situation sanitaire exceptionnelle ont été diffusées pour la première fois de manière très large grâce aux réseaux médiatiques et sociaux) ont tendu à effacer, dans de nombreux contextes, les frontières sociolinguistiques entre langue de spécialistes et langue de non-spécialistes.

Pour tenter d'analyser de plus près ce nouveau phénomène linguistique, nous avons utilisé comme corpus principal *Le Petit Larousse illustré 2022* (publié en 2021 ; désormais *PLI*).

1 « [...] "Pourquoi on s'engueule en famille ? Parce qu'il y a ceux qui sont rentrés dans l'**anxiogénéité** de la guerre, [...]" » (*Le Monde*, 18/09/2021) [l'enrichissement typographique figure dans l'article].

Dictionnaire le plus utilisé par les Français, plus et plus vite ouvert aux nouveautés lexicales que *Le Petit Robert* (désormais *PR*), il nous semble donner un reflet assez juste des mots « nouveaux » qui s’installent dans la langue en étant en quelque sorte « sacralisés »². Les nouvelles entrées dans un dictionnaire révélant les traits marquants d’une période, ce millésime est d’autant plus intéressant qu’il concerne le vocabulaire des quinze premiers mois de la pandémie et permet donc de constater la vitesse à laquelle la langue s’est enrichie et l’urgence qui s’est imposée aux lexicographes de faire entrer dans *PLI*, parmi un foisonnement lexical exceptionnel, ces nouveaux mots dans ce contexte très particulier où la langue ne devait en rien céder à la transparence et la compréhension. En l’absence de marqueur de néologie d’une entrée et, bien plus, de la date de sa première attestation dans *PLI* (alors qu’elle est présente dans *PR*), plusieurs sources nous ont permis de constituer notre corpus. *Le Dossier de presse* de ce dictionnaire, présenté par Bernard Cerquiglini (2021), a offert un choix de mots et d’expressions nouvelles et d’extensions de sens et nous a servi de base pour constituer le point de départ de notre corpus. Puis il a été indispensable de compléter et valider le corpus par celui des « Mots nouveaux des dictionnaires : Corpus DiCo (Dictionnaires COMparés) » dont Camille Martinez établit chaque année les listes à la parution du *PLI* et du *Petit Robert*. L’analyse de ce corpus, comparé si nécessaire à des données dans les médias, nous a permis de faire plusieurs observations sur la notion de néologie telle qu’elle apparaît dans un corpus dictionnaire et, plus largement, les questions que pose la délimitation entre vocabulaire spécialisé et vocabulaire non spécialisé.

Le millésime 2022 est une mise à jour du précédent (et non une refonte) ; sa structure est la même que celle de 2021, excepté un encart de quatre pages rédigé par Bernard Cerquiglini, intitulé « Des mots contre les maux – Comment la langue française a triomphé de la crise sanitaire ». Ce millésime occupe donc une place privilégiée dans le traitement lexicographique du vocabulaire de la pandémie de Covid-19. Comme ont permis de l’établir les décomptes très rigoureux et précis de Camille Martinez (2021) des entrées et sens nouveaux dans plusieurs dictionnaires, « le tiers des mots et sens nouveaux ajoutés cette année sont en lien plus ou moins étroit avec la crise du Covid-19 : une telle proportion de mots d’un domaine ajoutés en une fois, c’est du jamais-vu. » Notons que *PLI 2022* (publié le 19 mai 2021, sept jours après *PR*) présente beaucoup moins de nouvelles entrées liées à la pandémie de Covid-19, alors que le nombre de mots et sens nouveaux s’élève à 170 (dont 92 articles et 4 mots cachés) dans *PLI* et 240 dans *PR* (dont 66 articles et 23 mots cachés) (Martinez 2021).

Nous avons donc retenu dans ce corpus les entrées, sous-entrées ou locutions nouvelles (ces dernières sont introduites par le marqueur typographique ■ qui en facilite le repérage) liées au contexte de la pandémie, qu’elles soient nouvellement apparues ou que, très généralistes, elles aient acquis une diffusion spécifique, les médias de grande audience les ayant en quelque sorte replacées au cœur de l’actualité linguistique. Nous avons, pour avoir quelques compléments de précision sur les allers-retours entre langue courante et terminologie, utilisé le site de *FranceTerme* qui donne un caractère « officiel » à certains termes. Y sont publiés les termes et définitions préconisés par le dispositif d’enrichissement de la langue française et publiés au

2 Nous connaissons tous l’affirmation : « C’est dans LE dictionnaire » !

Journal officiel de la République française. La consultation de ce site a permis d'identifier ou de consolider certains mots de la nomenclature (comprenant les entrées principales, les entrées cachées et les « locutions ») comme des termes à part entière³. Remarquons au sujet de cette dernière source que ne sont publiés au *Journal officiel* que les termes soumis à l'examen de la Commission d'enrichissement de la langue française parce qu'ils nécessitent soit la création d'un terme français pour se substituer à un terme étranger (généralement anglais), soit la révision d'un terme « mal formé » morphologiquement et/ou peu transparent sémantiquement, soit encore une définition adaptée aux codes de la terminologie. Cette dernière source nous a permis de voir, dans certains cas, selon quelles modalités, entre dictionnaire et langue institutionnelle, les termes de notre corpus ont été intégrés dans le dictionnaire.

Autre distinction qu'il a été nécessaire de faire : le repérage des termes. Comme l'ont montré plusieurs auteurs (notamment Lerat 1995), la notion reste souvent délicate à définir et sans doute plus particulièrement dans un dictionnaire d'usage qui, fidèle en cela au *Dictionnaire universel contenant généralement tous les mots français, tant vieux que modernes, & les termes des sciences et des arts...* de Furetière, souhaite établir une passerelle entre le vocabulaire usuel et les termes de spécialité quand ces derniers sont utilisés fréquemment par les locuteurs, chaque lexicographe définissant ses propres critères d'identification. Comme le mentionnent les éditeurs dans l'avant-propos, « le *Petit Larousse* fait la part belle aux mots issus des langues scientifiques et techniques ». Il suffit, pour nous en convaincre, d'examiner les marqueurs de domaines (« rubriques thématiques » dans *PLI*, qui précèdent des « définitions appartenant à des domaines spécialisés » (« Les pages du *Petit Larousse* », n. p.)) et leur distribution dans la macrostructure : un marqueur en tête de notice efface dans une certaine mesure la frontière entre mot et terme ; un marqueur interne à la notice isole un sens ou une locution de sa fonction de mot pour en faire un terme. Nous en donnerons plusieurs exemples. Pour cette recherche, la microstructure d'un dictionnaire comme *PLI* offre quelques éléments : balisage par des marqueurs métalinguistiques, notamment des abréviations de domaines (indiqués en petites capitales et en gras) ou termes significatifs (en l'occurrence *covid*, *épidémie*, *pandémie*...). Ces éléments permettent de repérer les informations nécessaires pour interpréter le passage de la langue usuelle à la langue de spécialité, qu'il s'agisse de repérer les néologismes ou les termes devenus ou en train de devenir mots de la langue « partagée ».

L'analyse des nouvelles entrées dans le millésime 2022 du *PLI* nous a permis de distinguer les principales modalités selon lesquelles de nouveaux mots ou sens intègrent le dictionnaire, ici dans un contexte spécifique, qui les placent entre langue de spécialité et langue usuelle. Il s'agit de nouvelles unités lexicales (mots simples ou ce que *PLI* dénomme « locutions »), qu'elles soient des formations autochtones (*quatorzaine*, *septaine*, *coronapiste*⁴, *dépositoire*, *téléconsultation*, *télétravailler*...) ou d'emprunts à une autre langue (en général l'anglais), parfois adaptés au code de la langue emprunteuse (*Covid-19*, *SARS-*

3 Dans ce contexte précis, nous avons considéré comme « termes » toutes les unités lexicales de cette base terminologique, suivant le principe ici retenu : « Ce site est consacré aux termes publiés au *Journal officiel de la République française* par la Commission d'enrichissement de la langue française. Près de 9 000 termes pour nommer en français les réalités nouvelles et les innovations scientifiques et techniques. »

4 « n.f. (de *coronavirus* et *piste*). Piste (dans les lieux, partic.) cyclable provisoire aménagée lors du confinement afin de favoriser la pratique du vélo, bien adapté à la distanciation physique, et d'éviter ainsi la propagation de l'épidémie de COVID-19. » (*PLI*).

COV-2 (acronyme angl. de *severe acute respiratory syndrome coronavirus 2*, coronavirus 2 du syndrome respiratoire aigu sévère), *click and collect*, *corona bond*⁵) (*PLI*) Mais il peut aussi s'agir d'extensions ou de restrictions de sens, qui, dans le corpus observé, consistent en grande partie en des transferts entre langue usuelle et langue de spécialité.

2. Transferts entre langue usuelle et langue de spécialité

Notre analyse, là encore, repose sur la perception qu'ont les lexicographes du *PLI* sur l'appartenance du lexique à la langue générale ou à des domaines particuliers. Ainsi sont d'emblée incluses dans la langue générale les entrées **Covid-19** ou **COVID-19** et **SARS-CoV-2** (dont « on trouve parfois la graphie francisée SRAS-CoV-2 »), alors qu'elles désignent la dénomination du coronavirus (mot entré en 2005 dans *PLI* et *PR*) découvert en Chine fin 2019 et « responsable d'une maladie infectieuse très contagieuse (COVID-19) à l'origine d'une pandémie mondiale » et qu'elles sont strictement documentées de ce point de vue. Sans revenir sur le débat quant au genre à attribuer au terme *COVID-19* (acronyme de l'anglais *coronavirus disease 2019*, maladie à coronavirus 2019), mentionnons ici que les lexicographes laissent le choix du genre grammatical en rappelant que l'Académie française « recommande de dire la COVID-19 » tout en notant que l'emploi du masculin est courant. Cette note témoigne de l'attachement du *PLI* à l'usage.

Les « rubriques de domaine » concernées par les entrées analysées sont au nombre de trois : MÉD. [médecine], ANAT. [anatomie], IMMUNOL. [immunologie]. Elles peuvent catégoriser un terme ou un ou plusieurs des sens ou emplois d'un terme. Ainsi la locution **taux de létalité** a-t-elle été ajoutée dans la notice **létalité**, terme catégorisé comme relevant du domaine de la médecine.

Il en est de même pour la locution **prélèvement nasopharyngé** incluse dans la nouvelle entrée **nasopharyngé** (SYN. rhinopharyngien) marquée ANAT. : « ■ **Prélèvement nasopharyngé**, prélèvement de cellules ou de micro-organismes à l'aide d'un écouvillon introduit dans le nez jusqu'à la partie supérieure du pharynx, afin d'effectuer un test diagnostique (PCR* par ex.) »

L'article **nébulisation** semble, lui, marqué par une déterminologisation du sens 1. comme terme de médecine (« Pulvérisation très fine d'un médicament liquide dans les voies aériennes supérieures ») par l'ajout d'un sens 2., non marqué quant au domaine : « Pulvérisation très fine d'un produit bactéricide ou virucide dans une pièce, un local, un véhicule de transport en commun, etc. afin de les désinfecter ».

Ces marqueurs, qui caractérisent une partie importante du lexique de notre corpus, traduisent précisément l'intégration de termes dans la langue usuelle, les notations de type encyclopédique (elles-mêmes introduites par un marqueur typographique) permettant au lexicographe d'ajouter quelques précisions nécessaires à la compréhension ou de replacer le terme dans un contexte plus pragmatique, comme le montre le commentaire précisant l'utilisation de la nébulisation : « Cette méthode de désinfection renforce la désinfection classique mais ne se substitue pas à elle. »

5 « n.m. (pl. *corona bonds*) [de l'angl. *coronavirus* et *bond*, obligation]. « Obligation émise par l'Union européenne et destinée à financer, par une mutualisation des dettes des États membres, les investissements et les mesures nécessaires à la relance de l'économie, à la suite de la pandémie de COVID-19. » (*PLI*)

3. Mots déjà présents dans le dictionnaire auxquels est associé un nouveau sens

Parmi les mots présents dans *PLI*, certains sont des mots de la langue « réactivés ». Nous désignons ainsi des mots peu utilisés, voire tombés en désuétude faute d'être justifiés par le contexte, sociétal ou de spécialité, et qui réapparaissent à l'occasion de circonstances particulières, ici la crise de Covid-19, avec un nouveau sens. Citons parmi eux *distanciation* (voir Jacquet-Pfau à paraître b)), *confinement* (voir ci-dessous), *patient zéro* sous l'entrée **zéro**). Notons également l'actualisation de l'article **coronavirus**, enrichi déjà dans *PLI 2021* avec l'apparition de la nouvelle souche SARS-CoV-2, « découvert fin 2019 et responsable de la pandémie mondiale de COVID-19 (1,5 million de morts [déc. 2020]). »

D'autres nouvelles entrées ou nouveaux sens sont accompagnés d'un marqueur de rubrique. Ainsi *écouvillonner* est-il entré dans *PLI 2022* avec le marqueur **MÉD.**, de même qu'a été ajouté un troisième sens dans la notice d'*écouvillon*, défini comme une brosse cylindrique à manche utilisée pour nettoyer les bouteilles et les biberons, ou le canon d'une arme : « **3. Méd.** Petite brosse servant à effectuer des prélèvements dans les cavités naturelles ».

PLI rejoint en quelque sorte le *TLFi* (*Trésor de la langue française informatisé*), dictionnaire de la langue française générale des XIX^e et XX^e siècles, qui inclut largement des termes scientifiques et techniques considérés comme devant enrichir la langue usuelle :

ÉCOUVILLONNER, verbe trans.

A. — Vieilli. Nettoyer avec un écouvillon un four, le canon d'une arme à feu. *Les canoniers [du XIV^e siècle] avaient un certain nombre de ces boîtes toutes chargées que l'on plaçait successivement dans la pièce sans avoir besoin de l'écouvillonner* (MÉRIMÉE, *Don Pèdre 1er*, 1848, p. 263). *Vous pensez si chacun de nous se dépêchait d'écouvillonner, de charger, de refouler et d'amorcer* (ERCKM.-CHATR., *Hist. paysan*, t. 2, 1870, p. 218).

— *P. anal., MÉD.* „Nettoyer une cavité naturelle ou pathologique avec un écouvillon” (*Lar. encyclop.*); „prélever des produits pathologiques avec un écouvillon stérile” (*Lar. encyclop.*).

Notons que, si le substantif *écouvillon* entre dans le domaine médical en 1826, l'emploi du dérivé verbal *écouvillonner* y est attesté en 1922 (Rey 1992). Quant au *déverbal écouvillonnage*, que l'on rencontre dans la presse, il ne fait l'objet ni d'une entrée ni même d'une sous-entrée dans *PLI*, alors que le terme est, dans le *TLFi*, attesté en 1943 comme terme de la médecine.

Autre exemple de ces mots « réactivés » : *dépositaire*. Défini comme « Local situé hors de l'enceinte du cimetière et permettant le dépôt des cercueils en attente d'inhumation ou de crémation », s'il est entré en 2004 dans *PR* (avec mention d'une première attestation en 1828), le mot a attendu le millésime 2022 pour faire son entrée dans *PLI*. Sa réactivation est liée à l'actualité de la première vague de cas mortels survenue pendant la première période de la pandémie.

Parmi les nouvelles entrées, relevons **RÉA**, abréviation de réanimation, marquée « familier » (fam.) dans *PLI*. C'est pour nous l'occasion de constater que ce niveau de langue correspond en fait à une tendance que nous avons pu relever dans les médias, et plus par-

ticulièrement à l'oral : il est courant d'entendre parler, même par des journalistes au style soutenu, de « négo » (pour négociation), de « prof », d'« élec » (pour électricité), etc. Le marqueur pourrait donner lieu à discussion...

L'ensemble *comorbidité* / *morbidité* / *multimorbidité* est ici intéressant dans la mesure où ce sont des termes qui, bien que non néologiques dans notre corpus, sont ancrés dans l'actualité depuis le début de la crise et qu'ils mettent en jeu plusieurs aspects de l'évolution du lexique dans un contexte particulier. Tout d'abord, à la différence de *cluster* (voir 4), *comorbidité* est une création autochtone. Le mot, dans *PR*, est daté de 1990 et y est introduit par le marqueur DIDAC. (« didactique : mot ou emploi qui n'existe que dans la langue savante (ouvrages pédagogiques, etc.) et non dans la langue parlée ordinaire »). Il a été enregistré dans *PLI* comme un terme relevant plus précisément du domaine médical :

COMORBIDITÉ n.f. MÉD. Association de deux maladies, psychiques ou physiques, fréquemment observée dans la population (sans causalité établie, contrairement aux complications) ; état qui en résulte : *L'obésité et l'arthrose de la hanche présentent une comorbidité.*

Pour le non-spécialiste du vocabulaire de la santé, les termes *morbide* et *morbidité* (attestés dans *PR* le premier dès 1810 et le second « avant 1850 »), sont synonymes de « [caractère de ce qui est] malsain ». Mais, on le sait moins, *morbidité* appartient également au vocabulaire médical : il désigne alors « un ensemble de causes qui peuvent produire une maladie ». Quant au terme *multimorbidité*, il n'est enregistré dans aucun des deux dictionnaires, la différence sémantique comme le niveau de terminologisation étant spécifiés dans les deux sources institutionnelles mentionnées dans l'extrait suivant :

Selon l'Agence nationale de santé publique ou le Dictionnaire médical de l'Académie de médecine, la notion de comorbidité se « caractérise par l'existence d'une maladie principale dite "primaire" ou "index" associée à de multiples et spécifiques conditions cliniques ». La « comorbidité » se distingue ainsi de la « multimorbidité » correspondant, selon ces mêmes sources, à « la somme de conditions cliniques sans que prédomine une maladie principale ».

(<https://www.culture.gouv.fr/Actualites/Coronavirus-les-mots-pour-le-dire>)

Certains mots enregistrés depuis longtemps dans *PLI* ont reçu un nouveau sens. C'est le cas de *confinement*, dont la morphologie a permis de créer une série de dérivés, certains d'entre eux participant à la néologie ludique qui s'est développée durant cette période (voir Tallarico à paraître) pour inventer « des mots contre les maux » (Cerquiglini 2021). Considéré comme une exception française puisque de nombreux pays européens lui ont préféré l'anglicisme *lockdown*, ce mot autochtone a facilité la création de nouvelles lexies, parfaitement transparentes morphologiquement et sémantiquement, et ce avec un processus de dérivation récurrent qui a permis de renouveler les dénominations de prescriptions sanitaires qu'il convenait d'imposer ou non au fil de l'évolution de la pandémie : *déconfinement*, *reconfinement*, *redéconfinement*. De « précaution prise pour les déchets nucléaires », le terme

confinement s'emploie depuis 2020 essentiellement sous la forme de la locution *confinement sanitaire* où l'adjectif ne s'impose pas dans l'usage (il a effectivement très vite eu tendance à disparaître). La définition de la locution entrée dans *PLI 2022* ne mentionne pas la période de Covid-19, mais l'évoque mot pour mot, tout en inscrivant dans le lexique le terme, ainsi disponible pour de nouvelles « vagues » de la pandémie ou d'autres mutations du virus, voire de nouvelles épidémies :

■ **Confinement (sanitaire)**, ensemble de mesures prises par les autorités publiques dans un contexte épidémique et destinées à réduire au maximum les risques de contagion par le maintien à domicile de la population, avec une limitation stricte des déplacements ; période pendant laquelle ces mesures sont appliquées : *Il a pu télétravailler pendant le confinement.*

L'exemple précédent intègre des mots de la langue d'usage, comme *télétravailler* (entré dans *PR 2021*), qui désigne une activité déjà connue mais dont la pratique a été accélérée par les mesures de protection sanitaire, justifiant leur entrée dans le dictionnaire. C'est également le cas de *téléconsultation* ou de *distanciel*, mot qui, observe *PLI*, « Par oppos. à *présentiel*, tend à se répandre » et par conséquent a trouvé sa place, mais comme entrée cachée sous **présentiel**. Cette modalité est-elle liée aux contraintes d'une simple mise à jour du dictionnaire ? La prochaine refonte apportera peut-être une réponse.

Les lexicographes ont enregistré dans *PLI 2022* *déconfinement*, *déconfiner* et la sous-entrée *se déconfiner*, *reconfinement*, *reconfiner* et la sous-entrée *se reconfiner*, les définitions de ces mots ne se référant qu'au confinement (sanitaire). Mais il a été par ailleurs loisible au locuteur d'utiliser, souvent avec humour, le jeu des affixes *re-*, *dé-*, *-able...* pour créer de nouvelles unités lexicales morphologiquement et sémantiquement transparentes qu'il ne serait pas nécessaire, même si elles devaient devenir pérennes, de faire figurer dans la nomenclature du dictionnaire.

4. Mots empruntés à l'anglais

Si une part importante du lexique du Covid-19 a été caractérisée, en France, par une remarquable créativité lexicale autochtone, notamment dans le lexique s'inscrivant dans une durée éphémère, telles les créations ludiques (*coronapéro*, *skypéro*, *coronabdos*, *inspecteur corona*, *vaxxie...*), le recours aux anglicismes s'est encore montré bien présent, notamment dans le lexique spécialisé, directement associé aux mesures prises pendant la crise. On peut cependant observer que les propositions du dispositif d'enrichissement de la langue française ont été appliquées à ceux d'entre eux qui ont le plus circulé dans la langue « partagée » (« commune ou générale » dans Cabré (1998 : 115)). Les quelques exemples ci-dessous en montreront le processus.

Le click and collect est une pratique qui s'est répandue durant le premier confinement et qui a permis aux commerces, notamment à ceux dits « non essentiels », de poursuivre leur activité, et aux consommateurs de commander en ligne pour retirer ensuite leur achat dans un magasin. L'emprunt, entré dans *PLI 2022*, a suscité de nombreux concurrents spontanés,

témoins de la productivité néologique des locuteurs,, puisqu'on trouve aussi bien *click & collect*, *cliquer-retirer*, *cliqué-retiré*, que *retrait en magasin*, *service cliquer et ramasser*, *clique et ramplique*, *ramassage en magasin* ou encore *drive piéton*. Cet anglicisme, très rapidement enregistré dans la nomenclature *PLI*, aussi bien sous sa forme d'emprunt que sous l'équivalent français recommandé par le dispositif d'enrichissement de la langue française, *cliqué-retiré*, témoigne à la fois de l'urgence de la mesure et de l'installation d'une pratique accélérée avec la crise et destinée à perdurer dans certains contextes :

«Click and collect», «pick-up», «drive» : ce qui se passe est tellement inédit qu'on n'a pas encore trouvé de mot en français pour le dire. (*Libération*, 22/04/2020)

PLI a fait le choix de lui consacrer deux entrées. **Click and collect**, est notée « mot angl. » mais aussi « Anglicisme déconseillé », avec l'indication, en fin d'article, de la recommandation officielle *cliqué-retiré*. L'autre, **cliqué-retiré**, ne fait que l'objet d'un renvoi à **click and collect**, entrée de la notice complète. Dans ce cas l'anglicisme est considéré par les lexicographes du *PLI* comme le terme en usage. Cette dualité témoigne de la prééminence accordée à l'usage, ici l'anglicisme, sur la terminologie officielle. L'un des prochains millésimes montrera sans doute quelle dénomination la diffusion de cette pratique retiendra.

Le terme *cluster* a été l'un des mots-clés de la première période de la pandémie :

Cinq nouveaux malades du coronavirus apparu en Asie ont été repérés et hospitalisés sans signe de gravité en France, des Britanniques ayant côtoyé fin janvier dans un chalet de Haute-Savoie un compatriote de retour de Singapour. Ces cas représentent un «cluster», c'est-à-dire un regroupement de plusieurs cas autour d'un «cas initial», un ressortissant britannique ayant séjourné à partir du 24 janvier, pour quatre jours, aux Contamines-Montjoie en Haute-Savoie, a annoncé samedi la ministre de la Santé. Ce Britannique revenait de Singapour, a précisé Agnès Buzyn devant la presse. (*Libération*, 08/02/2020)

Cet anglicisme appartient au stock lexical existant (1^{re} attestation d'après *PR* : 1965), mais a été utilisé avec l'ajout d'un nouveau sens pour parler des contaminations par le covid. *PLI 2022* a ajouté à la rubrique *MUS.* un nouveau sens et une nouvelle rubrique : « **2. MÉD.** Foyer de contagion ». La notice ne comporte ni synonyme ni équivalent français, mais, sous l'entrée « foyer » ont été enregistrées deux nouvelles locutions : « **foyer de contagion** ou **foyer épidémique** » avec un renvoi à *cluster* noté comme synonyme. A fait également son entrée la locution « foyer infectieux ». Il est à remarquer que *PLI* ne fait aucune mention du terme officiellement recommandé par le dispositif d'enrichissement à la langue française, qui a préconisé en 2008 « grappe » (synonyme « groupe »), défini, dans le domaine santé et médecine, sous-domaines biostatistique – épidémiologie, comme un « Regroupement significatif de cas ayant au moins une caractéristique commune » alors que « *En cette période de confinement, n'oublions pas que « cluster » se dit tout simplement « foyer » en français* », observ[ait] Franck Riester⁶ sur son compte Twitter. » (09/04/2020, <https://www.culture.gouv.fr/Actualites/Coronavirus-les-mots-pour-le-dire>).

6 Alors ministre de la Culture.

Contrairement au traitement lexicographique de *click-and-collect*, *tracking*, largement répandu dans les médias, n'est mentionné dans *PLI* que pour indiquer l'origine anglaise et l'« emploi critiqué » de ce terme du domaine des **TÉLÉCOMM.** dont *traçage* est l'équivalent français, défini, sous cette entrée, comme « Technique de suivi des interactions sociales par le biais d'une application sur smartphone basée sur la technologie Bluetooth ou les données de géolocalisation » (cette définition est suivie d'un commentaire encyclopédique : voir ci-après). Ce choix correspond aux souhaits de traduire et d'exprimer en français les termes anglais :

On entend beaucoup parler, en ce moment, de l'« opportunité d'une stratégie numérique d'identification des personnes ayant été au contact de personnes infectées », autrement dit du « *tracking* ». Pourquoi une notion qui a autant d'incidences sur la vie de chacun, d'un point de vue médical comme de celui des libertés publiques, n'est-elle exprimée qu'à travers un anglicisme aussi peu explicite ? N'est-il pas urgent d'en proposer un (ou plusieurs) équivalent, ne serait-ce que pour clarifier les termes du débat public ? C'est la question que s'est posée la Commission d'enrichissement de la langue française, au moment où le gouvernement vient d'installer un Comité analyse, recherche et expertise, qui doit faire des propositions à ce sujet.

Plutôt que « *tracking* », lorsque l'on veut dire que l'on détermine la position géographique d'une personne porteuse soit d'un téléphone mobile (multifonction), soit de tout autre objet connecté, il suffit de parler de « *géolocalisation* ». Et si l'on s'intéresse, plutôt qu'à la localisation de cette personne, à celle de son mobile, on parlera plus simplement de « *traçage* », en gardant à l'esprit que la « *traçabilité* » désigne le parcours des objets et des marchandises du producteur au consommateur. En revanche, on laissera le « *pistage* » aux amateurs d'enquêtes policières et la « *poursuite* » aux opérations consistant à suivre le déplacement d'un objet spatial. Enfin, plutôt que de parler du « *back tracking* » d'une personne porteuse du virus Covid 19, il serait plus clair de recourir à la « *reconstitution de son parcours* » en s'inspirant des termes « *reconstitution de route* » ou « *reconstitution de trajectoire* » employés dans les domaines maritime ou aérien. (<https://www.culture.gouv.fr/Actualites/Coronavirus-les-mots-pour-le-dire>).

5. Covid comme marqueur. Absence de certains néologismes

Nous terminerons cette analyse en nous intéressant au terme *covid*, non plus en tant que terme enregistré récemment dans le dictionnaire, mais comme marqueur, à l'intérieur même des notices, de la datation de certains éléments de la nomenclature et comme témoin d'un événement, ici la pandémie de Covid-19. C'est par exemple le cas de *septaine* et *cas-contact*, deux entrées cachées, notées en italiques et encadrées de parenthèses sous l'entrée **quatorzaine**, qu'il convient d'intégrer à la nomenclature étendue du *PLI*, mais qui sont difficilement repérables sous cette forme :

QUATORZAINE n. f. Isolement de quatorze jours que doivent respecter une personne atteinte de COVID-19 et, éventuellement, les personnes ayant été en contact avec elles (*cas contacts*) [encyclo. :] En France, sa durée a été ramenée à sept jours pleins (*septaine*) en sept. 2020.

C'est également le cas de **traçage** (voir ci-dessus) dans sa partie encyclopédique :

TRACAGE [...] Le traçage est utilisé notamm. dans un cadre sanitaire (lutte contre l'épidémie de COVID-19, par ex.) pour identifier les personnes entrées en contact avec un patient contaminé.

ou encore celui des notices de *coronapiste* (voir note 4) et *corona bond*, « Obligation émise par l'Union européenne [...], à la suite de la pandémie de COVID-19. »

Mais, au-delà de l'évènement sanitaire précis, c'est souvent un contexte plus général et adaptable à d'autres contextes identiques qui s'inscrit dans la définition ou la partie encyclopédique. Dans *PLI*, les lexicographes ont pris soin de ne pas enfermer un mot/terme dans un contexte trop restreint, tout en lui donnant un sens suffisamment précis pour un public très large, dans l'espace très contraint du dictionnaire.

Parmi les mots qui ont largement été diffusés durant cette période, certains n'ont pas été enregistrés dans *PLI*, le seront peut-être dans le millésime 2023 ou plus tard, certains ne le seront jamais. Citons *écouvillonnage* (voir 3), *enfermiste*, *infodémie* (mot-valise formé à partir de « information » et « épidémie » pour désigner la propagation rapide et large d'un mélange d'informations à la fois exactes et inexactes sur un sujet, qui peut être une maladie ; l'OMS (Organisation mondiale de la santé) l'a utilisé dès février 2020), *PIMS* (acronyme de *syndrome inflammatoire multisystémique pédiatrique*), *rassuriste* (néologisme apparu dans *Libération* le 5 octobre 2020 en première page, venu combler un trou lexical pour désigner l'antonyme de *alarmiste*), *vaccinodrome* (ces « Centre[s] de vaccination collective aménagé[s] dans un vaste espace », ont été mis en place début avril 2021, mais la dénomination a été enregistrée déjà dans *PR* 2022), ou encore *réserve* et *réserviste* (dans le sens de « personnel sanitaire de réserve »), entrés dans *PR* 2021 mais pas dans *PLI* 2022. Cette observation devra être complétée par l'observation dans les prochains millésimes des mots / termes qui feront leur entrée en fonction de leur date d'apparition au cours de la pandémie et de la reconnaissance par les lexicographes de leur statut dans l'usage.

6. Conclusion

À la suite de ce premier bilan de l'évolution du lexique de la pandémie de Covid-19 dans un dictionnaire d'usage, à mi-parcours de cette période telle que nous pouvons l'appréhender aujourd'hui, il nous semble que la notion de langue « partagée » serait ici plus adaptée, gommant l'écart entre langue usuelle et langue de spécialité. Un dictionnaire d'usage millésimé tel que *PLI* est en effet avant tout ouvert sur l'usage qui, comme nous avons pu déjà l'observer à travers un corpus de presse (Jacquet-Pfau à paraître a) et b)) durant la période de Covid-19, a mis en évidence une perméabilité exceptionnelle entre usage et spécialité. Il restera à vérifier cette hypothèse lorsque le millésime 2023 paraîtra.

Le millésime 2022 a largement ouvert sa nomenclature (entrées ou sens nouveaux) au lexique de la pandémie. Le millésime 2021, publié très peu de temps après le début de la pandémie, faisait entrer *coolitude* mais aussi, alors que *covid* ne figurait pas encore dans la

nomenclature, **antivax** (pour lequel il est indiqué qu'« on dit aussi *antivaccin*, *antivaccination* ou *antivaccinal*) et, sous l'entrée **vaccinal**, **e**, **aux**, la locution **couverture vaccinale** pour laquelle il était précisé, dans une note encyclopédique : « Si elle est élevée, elle peut permettre l'éradication d'une maladie infectieuse (variole, par ex.), ou au moins une diminution drastique du risque épidémique, l'agent infectieux circulant moins. » À croire que le lexicographe peut aussi écrire, à la manière du romancier Gabriel García Márquez, la chronique d'une réalité annoncée⁷...

BIBLIOGRAPHIE

- CABRÉ, Maria Teresa (1998) : *La terminologie. Théorie, méthode et applications*, traduit du catalan et adapté par Monique C. Cormier et John Humbley. Ottawa et Paris : Les Presses de l'Université d'Ottawa et Armand Colin (éd. originale : *La terminologia. La teoria, els mètodes, les aplicacions*. Barcelone : éd. Empúries 1992).
- CERQUIGLINI, Bernard (2021) : « Des mots contre les maux. Comment la langue française a triomphé de la crise sanitaire ». *Petit Larousse illustré 2022*. Paris : Larousse.
- FranceTerme, Ministère de la culture, [culture.fr/franceterme ; 28/01/2022]
- JACQUET-PFAU, Christine, KACPRZAK Alicja et MUDROCHOVÁ Radka (2020) : « *Fake news* et autres lexies avec l'élément *fake* en français, polonais et tchèque ». *Acta Universitatis Carolinae Philologica*, n° 4, R. Mudrochová, E. Cartier et A. Kaprczak (éd.), p. 39-67.
- JACQUET-PFAU, Christine (à paraître a) : « Que dit la créativité lexicale de la crise ? Le cas du français pendant la pandémie de Covid 19 ». M. Lipińska et M. Szeplińska-Baran (éd.), *L'art de vivre, de survivre, de revivre. Le 50^e anniversaire des études romanes à l'Université de Łódź*. Łódź (Pologne) : Wydawnictwo Uniwersytetu Łódzkiego.
- JACQUET-PFAU, Christine et KACPRZAK, Alicja (à paraître b) : « De quelques mots-témoins d'une pandémie : les représentations du Covid-19 en français et en polonais ». *Repères-Dorif*, n° 25, « Le lexique de la pandémie et ses variantes », J. Altmanova, M. Murano et Ch. Preite (dir.).
- LERAT, Pierre (1995) : *Les langues spécialisées*. Paris : PUF.
- MARTINEZ, Camille (2021) : « Mots nouveaux des dictionnaires », Corpus DiCo (Dictionnaires Comparés), mise à jour 11/10/2021 [https://orthogrenoble.net/mots-nouveaux-dictionnaires/]
- Le Petit Larousse illustré 2022* (2021). Paris : Larousse.
- Le Petit Larousse illustré, Dossier de presse* (2021). Paris : Larousse.
- REY Alain (1992) : *Dictionnaire historique de la langue française*. Paris : Dictionnaires Le Robert.
- TALLARICO, Giovanni (à paraître) : « *Néologismes expressifs et ludiques dans le vocabulaire de la pandémie* », *Repères-Dorif*, n°25, « Le lexique de la pandémie et ses variants », J. Altmanova, M. Murano et Ch. Preite (dir.).

7 Gabriel García Márquez, *Chronique d'une mort annoncée*, Paris, Éditions du Seuil, 1980.

Trésor de la Langue Française informatisé (TLFi). Nancy : CNRS, ATILF, CNRS-Université Nancy 2 [<http://atilf.atilf.fr/frantext.htm>], version informatisée du *Trésor de la Langue Française* (1971–1984). Paris : Gallimard.

NOTICE ACADÉMIQUE ET PROFESSIONNELLE

Christine Jacquet-Pfau est maître de conférences honoraire en sciences du langage (lexicologie et métalexicographie). Elle est chercheuse associée au laboratoire « Lexiques, Textes, Discours, Dictionnaires » (LT2D – CY Cergy Paris Université). Ses recherches actuelles portent sur la néologie – plus particulièrement les emprunts lexicaux –, les dictionnaires d’usage des XX^e et XXI^e siècles et les encyclopédies du XIX^e siècle. Elle dirige la collection « La Lexicothèque » aux éditions Lambert-Lucas (Limoges, France), et codirige avec Alain Polguère la revue internationale *Cahiers de lexicologie*. Elle a été présidente (2014-2020) du Collège d’experts éducation et enseignement supérieur auprès du dispositif d’enrichissement de la langue française.

Elle a notamment dirigé, avec J.-F. Sablayrolles, *La Fabrique des mots français* (Limoges, Lambert-Lucas, 2016) ; avec A. Napieralski et J.F. Sablayrolles, *Emprunts néologiques et équivalents autochtones : études interlangues* (Éd. de l’Université de **Łódź**, Pologne, 2018) ; avec G. Tallarico et J. Humbley, *Nouveaux horizons pour la néologie en français. Hommage à Jean-François Sablayrolles* (Limoges, Lambert-Lucas, 2020) ; et enfin, « La vulgarisation dans les dictionnaires et encyclopédies », *La Linguistique* (juin 2021).

Date de réception : 10-02-2022

Date d’acceptation : 09-03-2022